

Programme de recherche

**Inventaire des actions relatives
au patrimoine et aux milieux industriels
en Basse-Normandie**

(05 BN 03)

Rapport final d'activité

à l'attention du Ministère de la culture
– direction de l'architecture et du patrimoine / archetis / mission à l'ethnologie –

Chargée d'étude : Nathalie Lemarchand
Direction : Pierre Schmit

mai 2007



Manoir des Gens d'Armes, 161 rue Basse 14000 CAEN

Le projet « Réseau de recherches et ressources en ethnologie de la France »

En à peine plus de deux décennies, l'ethnologie et le patrimoine ethnologique sont devenus des composantes importantes du paysage patrimonial. Malgré leur omniprésence et la forte appropriation dont elles font fréquemment l'objet, les spécificités de ces composantes – variété des acteurs et des formes, aspects matériels et immatériels, diversité d'expression – les rendent souvent difficilement perceptibles et accessibles à un public non spécialisé. C'est pourquoi, la constitution d'un pôle de documentation sur les recherches et ressources en ethnologie de la France a été engagé en 2004, à l'initiative de la Mission à l'ethnologie. Il regroupe les informations sur les ressources produites dans le cadre de l'aide à la recherche, les lieux de diffusion et de valorisation, les formations existantes, les actions de production dans le champ de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine ethnologique. Destiné tant au grand public intéressé qu'aux acteurs de terrain – collectivités territoriales, associations, organismes publics et privés – mais aussi aux chercheurs et étudiants, ce pôle accessible en ligne, via Internet, combine une approche géographique, thématique et territoriale.

L'étude, le recensement des ressources se poursuit en Basse-Normandie

La création de ce pôle – qui a depuis pris le nom de « Réseau de recherches et ressources en ethnologie de la France » (RRR) a nécessité diverses expérimentations grandeur nature afin de déterminer avec précision les modalités de la collecte des données et mettre en place les outils de médiation. « L'inventaire des actions patrimoniales sur le littoral de la Basse-Normandie » fut l'une des études menée en 2004-2005. Fort de cette expérience dans le domaine maritime, le Crécet a proposé de poursuivre ce projet sur la thématique industrielle.

« L'inventaire des actions relatives au patrimoine et aux milieux industriels en Basse-Normandie » est l'objet de ce présent rapport final.

Le champ thématique de l'enquête

Le terrain sur le thème des « actions relatives au patrimoine et aux milieux industriels en Basse-Normandie » a été proposé car même si la Basse-Normandie offre au visiteur de passage une image essentiellement rurale, elle n'en est pas moins une région anciennement industrialisée.

2

La Basse-normandie connut dès l'Ancien Régime des activités « proto-industrielles » issues de l'artisanat. Les marchands-fabricants ont fait travailler des dizaines de milliers de paysans-ouvriers dans des secteurs comme le textile. D'autres activités ont été très présentes dans la région, notamment autour de la métallurgie tels que le travail du cuivre dans la région de Villedieu, la coutellerie et la taillanderie près de Sourdeval, la quincaillerie et la ferronnerie à Tinchebray et ses environs, la tréfilerie et l'épinglerie dans la vallée de la Risle près de l'Aigle. De plus, nombre de ses activités ont favorisé un fort développement de l'énergie hydraulique. Vers 1830, on ne dénombrait pas moins de 1250 moulins, dans le seul département de la Manche. Dès le XIX^{ème} siècle, avec la mécanisation, la région connaît une certaine prospérité.

Des ateliers et des usines se concentrent dans les vallées. Et les filatures situées dans les vallées continuent à fournir du travail à domicile pour les ruraux. La crise cotonnière du début des années 1860 a mis à mal un grand nombre d'établissements. Pour faire face à la concurrence, les usines quittent les vallées pour se rapprocher des villes. Les campagnes se désindustrialisent, le travail à domicile en milieu rural décline. Malheureusement, malgré les efforts tentés pour suivre les évolutions techniques, l'industrie textile, faute d'investissements suffisants, sera incapable d'entrer en véritable concurrence avec des régions comme celles du Nord.

Au début du XXe siècle, elle est très loin d'avoir compensé les pertes d'emploi de l'espace rural. Désindustrialisation des campagnes et exode rural vont alors de pair. Sans éviter le fort recul des bas-normands dans la hiérarchie des départements industriels, se mettent en place toutefois de nouvelles activités : agro-alimentaire un peu partout, production chimique à Granville, arsenal, constructions navales et mécaniques à Cherbourg, extraction minière des gisements ferreux et usines sidérurgiques dans le Calvados (Caen, Dives-sur-mer). Ces dernières s'implantent, en grande partie grâce à des capitaux étrangers, avec un recours important à une main d'œuvre étrangère originaire de l'Europe de l'Est et méditerranéenne, dans des zones jusqu'ici très peu industrialisées. De ce fait, elles nécessitent la construction de cités, isolats d'où émergent peu à peu une société et une conscience de classe ouvrière.

Dans l'Entre-deux-guerres, l'industrie régionale issue des structures héritées du siècle passé s'essouffle. Hormis Caen et Cherbourg, l'ensemble de cités industrielles vivent et la diversification de l'activité tant attendue peine à voir le jour. Quelques décentralisations ont cependant un impact positif dans l'Orne avec notamment Ferodo qui absorbe en 1927 « L'Amiante de Condé » et Moulinex qui s'implante à Alençon en 1929. Ces créations ne doivent pas masquer certaines disparitions comme celles des chantiers navals de Blainville-sur-Orne (en 1937 et en 1954) ou les difficultés de la sidérurgie et l'évolution chaotique des mines de fer.

Ruinée par la Seconde guerre mondiale, l'activité industrielle régionale ne reprendra vigueur qu'à partir des années cinquante, en grande partie sous l'impulsion du redéploiement industriel national ou de la politique énergétique d'État avec la « nucléarisation » du Nord-Cotentin. L'automobile, l'électroménager utilisent les ressources de main d'œuvre, notamment féminine, issue du nouvel exode rural désormais accentué par les rapides mutations de l'agriculture.

Cette nouvelle industrialisation qui s'appuie de moins en moins sur des ressources locales et dont les centres de décision sont souvent externes à la région est cependant fragile. En témoignent les soubresauts de l'activité marquée ces deux dernières décennies par la fin des dernières usines textiles, la fermeture définitive des puits de mines et des sites sidérurgiques et la disparition de l'ensemble des usines Moulinex (plus de 7000 emplois directs concernés) dont les conséquences économiques et sociales se feront sentir durablement. La région cherche toujours aujourd'hui la diversification de ses activités industrielles ; c'est ainsi que se développent des pôles spécialisés comme la plasturgie autour d'Alençon ou la microélectronique dans le bassin caennais.

Depuis la fin des années soixante-dix, suite à des mutations successives et parfois douloureuses de l'économie régionale, l'intérêt pour le patrimoine industriel et les cultures ouvrières va croissant. À la faveur d'initiatives tant publiques que privées de nombreux projets émergent.

Un recensement analytique complet des actions réalisées depuis une vingtaine d'années a été réalisé. En s'appuyant sur l'expérience conduite en Basse-Normandie et ailleurs dans le cadre de la mise en place du « Portethno », enrichie des acquis des opérations similaires conduites dans les autres régions, ce recensement vise plusieurs objectifs.

Les objectifs poursuivis :

- Réaliser un état des lieux des réalisations régionales passées ou en cours
- Porter à connaissance au niveau national, via le « Portethno », les plus pertinentes, scientifiquement et culturellement, d'entre elles.
- Rapprocher les différents acteurs afin de susciter le partage des problématiques et des méthodes.
- Disposer d'un outil remplaçant les actions patrimoniales dans leurs contextes temporels et sociaux et permettant de définir, à moyen terme, les axes d'une politique scientifique et culturelle raisonnée.

La réalisation de l'étude

L'étude comprend en quatre phases :

- 1) Adaptation des outils de l'inventaire, sur la base de l'expérience conduite précédemment sur le patrimoine maritime**
- 2) Pré-étude**
- 3) Étude**
- 4) Réalisation des enquêtes de terrain**
- 5) Mise en forme des données et rédaction des fiches pour transmission à « Portethno »**

1) Adaptation des outils de l'inventaire, sur la base de l'expérience conduite précédemment sur le patrimoine maritime

À l'expérience des enquêtes conduites antérieurement sur le domaine maritime, les fiches, outils de collecte des données, ont été, en relation avec la coordination nationale, adaptées aux réalités de la pratique de terrain. La mise à l'épreuve des huit fiches (lieux ressources, actions patrimoniales, personnes ressources, littérature « grise », fonds iconographique, bibliographie, documents sonores, fonds audiovisuels) a conduit à en réduire le nombre. En effet, elles avaient été conçues avec un fort souci d'exhaustivité qui ne s'avère pas aussi pertinent au regard des objectifs d'information et de sensibilisation du

public. Trop d'informations, toujours délicates à maîtriser, peuvent en effet nuire à la lisibilité du projet sans pour autant donner tout à fait satisfaction en matière de recherche de données plus précises. Au final, seuls deux types de fiches ont été retenues, celle consacrée aux lieux ressources et celle relative aux actions patrimoniales. En effet, les 6 autres fiches ne sont pas mobilisées car les informations existent déjà partiellement dans les précédentes.

2) pré-étude

La pré-étude a consisté en un repérage des ressources dans le domaine industriel sur les trois départements bas-normand (Calvados, Manche, Orne).

- La recherche et les sources documentaires, écrites ou audiovisuelles
 - rapports de recherches et études engagées par la Mission du Patrimoine ethnologique, ses organismes partenaires, les Parcs naturels régionaux et la DRAC et l'Inventaire ;
 - thèses et mémoires d'étudiants
 - principales sources imprimées publications, catalogues d'expositions, et les productions audiovisuelles et multimédias.
- Les formations universitaires et les laboratoires et organismes de recherche
- Les lieux ressources :
 - écomusées, musées de société ou musées techniques
 - « maisons » à thèmes,
 - centres de ressources spécialisés
 - associations et sociétés savantes :
 - archives départementales et communales : repérage des fonds importants relatifs à la thématique retenue
- Les actions patrimoniales autour du patrimoine ethnologique (colloques, séminaires, rencontres, journées d'études, ateliers, programmes de recherche ou de documentation, festivals...).
- Les sites et référents chargés d'une forte valeur patrimoniale sans que pour autant ils aient fait l'objet d'un investissement particulier par les divers acteurs du patrimoine.

3) Étude

Suite au repérage, l'étude a débuté principalement par des enquêtes de terrain dans les diverses structures ayant une vocation nettement affirmée en matière de patrimoine industriel, mode opératoire le plus aisé pour atteindre assez rapidement des résultats significatifs. Par la suite, les enquêtes n'ont concerné toujours que le fichier « lieux ressources »

Une petite vingtaine d'institutions, musées et associations, ont été recensées, sur la base de connaissances ou la consultation de quelques personnes ressources incontournables. Dix-neuf fiches sont aujourd'hui complètement renseignées.

Parmi ces institutions :

Des organismes de conservation

- Des musées :

Une dizaine de musées possèdent des collections relatives au domaine industriel. Différents types d'établissements sont concernés par l'enquête, certains sont des « musées sites » : musée de la grosse forge à Aube (61), musée de la mine au Molay-Littry (14), carreau de la mine du Livet à Saint-Germain-le-Vasson (14), écomusée de la vallée de la Sée à Brouains (50). D'autres structures sont des musées de société dont une partie des collections est relative au patrimoine industriel : musée du patrimoine rural de Dompierre (61), musée de Vire (14), musée de Normandie à Caen (14) ; et enfin, certains sont des musées à thématique « unique » : maison de la brique à Saint-Martin d'Aubigny (50), Les Fosses d'Enfer, maison des ressources géologiques de Normandie à Saint-Rémy-sur-Orne (14), musée de May-sur-Orne (14).

Pour la plupart des musées, l'essentiel des collections concerne les objets (outils, machines). Certains de ces établissements paraissent s'inscrire dans des dynamiques patrimoniales et mémorielles fortes. Il en est ainsi des musées liés aux activités minières. Il est important de noter que ces établissements sont pour la plupart sous l'égide d'associations d'anciens mineurs pour lesquels ils constituent autant de lieux de mémoire, marqueurs d'identité. Les membres de ces associations collectent d'importants fonds d'archives d'entreprises ou privés, réalisent des entretiens sonores voire audiovisuels avec leurs anciens collègues de travail. Cependant, il est rarement possible de signaler ces ressources très intéressantes en raison d'un statut juridique très mal défini. Les éléments collectés par chacun des membres de ces associations restent ainsi leur propriété individuelle car aucune convention n'est mise en œuvre entre ces personnes et la structure à laquelle ils adhèrent.

- Les services d'archives et les bibliothèques

Trois services en Basse-Normandie détiennent des fonds dans le domaine industriel : Les Archives Départementales du Calvados, les Archives Départementales de la Manche et les Archives Départementales de l'Orne. Cependant, par manque de temps, la priorité a été donnée aux organismes moins repérables et sans inventaire. (ces trois centres d'archives ont fait l'objet de fiches lors du recensement maritime)

Il ne semble pas exister de bibliothèque ou centre de documentation spécialisé sur le domaine industriel. Cependant, le centre de documentation de la DRAC de Basse-Normandie possède une bibliothèque riche en ce qui concerne le domaine industriel notamment grâce au fonds déposé par l'association Histoire et Patrimoine industriels (HPI) (cf. associations de sauvegarde du patrimoine industriel). Ce fonds est composé essentiellement d'ouvrages. Il a été signalé sur la fiche "HPI".

Des institutions et organismes de recherche

Il n'existe pas d'institutions spécialisées en matière de recherche (dont l'ethnologie) sur le domaine industriel. Ce champ de recherche apparaît de manière épisodique au sein de laboratoires et unités de l'Université de Caen, notamment en histoire, en géographie et en sociologie. Les publications des chercheurs dans les différentes disciplines sont signalées en bibliographie¹ des fiches "lieux ressources".

Organismes à vocation patrimoniale

L'histoire et le patrimoine industriels font régulièrement l'objet de l'attention des sociétés savantes. En témoignent le congrès régional des sociétés historiques et archéologiques de Normandie consacré, en 1988, à « l'homme et l'industrie en Normandie » ou les travaux sur ces questions régulièrement menés et publiés par des associations comme le Pays bas-normand.

Plusieurs institutions culturelles d'intérêt régional à vocation patrimoniale ou conservatoire, hors les musées déjà cités, participent à l'enrichissement des connaissances et à l'identification du patrimoine industriel, sans que pour autant cela soit nécessairement leur vocation unique.

Le Ceris 14 (Centre régional de l'Image et du Son) organisme chargé de la collecte et de la conservation des fonds audiovisuels devait faire partie des organismes enquêtés cependant il se trouve momentanément en restructuration.

Le service de l'Inventaire général de la DRAC de Basse-Normandie qui a conduit, en relation étroite avec l'association Histoire et Patrimoine industriels (HPI), l'inventaire du patrimoine industriel des trois départements bas-normands. À partir des années 80, l'Inventaire général et HPI ont joué un rôle important dans la prise de conscience du fait industriel dans l'histoire contemporaine de la Basse-Normandie, région qui cultivait jusqu'alors, l'image de sa ruralité. De ce travail, ont découlé certaines réalisations muséographiques telle que la mise en valeur de la Forge d'Aube (61) ou la création de l'écomusée de la vallée de la Sée (50). L'essentiel de ces réalisations a porté sur des éléments du premier âge industriel avec un objectif de diversification des instruments touristiques et culturels locaux. Dans certains cas, ces équipements ont permis de mettre en avant certaines permanences de l'histoire économique locale et de redonner une profondeur historique oubliée à certaines productions régionales comme la fabrication des couverts dans la région de Vire-Sourdeval.

L'initiative publique a engendré également une protection, très sélective, au titre des monuments historiques de divers édifices représentatifs de l'histoire industrielle régionale parfois actifs comme l'usine Bohin (épinglerie) de Saint-Sulpice-sur-Risle, mais le plus souvent désaffectés. Ces protections n'ont, malheureusement, que trop rarement généré des projets de réutilisation à des fins culturelles, sociales ou économiques de ce patrimoine. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont éprouvé de grandes difficultés à prendre en compte les

¹ La bibliographie concernant le patrimoine minier a été réalisée en collaboration avec Sophie Dupré, documentaliste (CRÉCET).

éléments majeurs du patrimoine et de la société industrielle contemporaines dont des pans entiers ont pourtant disparu au cours des deux dernières décennies. Il en est ainsi des sites miniers et sidérurgiques du Calvados et de l'Orne, gérés pour la plupart par des associations, mais aussi des dernières usines textiles de la région de Flers ou plus récemment des sites de production Moulinex. Cette carence de la sphère publique ne doit pas masquer les très nombreuses actions engagées notamment à l'initiative du monde associatif en faveur à la fois de la sauvegarde du patrimoine industriel, dans sa composante architecturale, mais aussi et surtout en terme de mémoire, d'identité et de culture ouvrière.

Enfin, le Centre régional de culture ethnologique et technique est recensé comme la seule structure régionale à vocation proprement ethnologique, initiateur de plusieurs programmes de recherche et impliqué dans diverses actions patrimoniales sur des thèmes comme : les mines de fer, la fermeture d'une usine sidérurgique, les arts de la table, la petite quincaillerie ...

Les productions de ces différents organismes ne sont pas toujours publiées et appartiennent donc au domaine de la « littérature grise ».

Les associations de sauvegarde du patrimoine industriel

Deux types d'associations oeuvrent en Basse-Normandie pour la sauvegarde du patrimoine industriel.

Les premières sont des associations de sauvegarde du patrimoine industriel créées généralement sous l'impulsion d'anciens membres du personnel suite à la fermeture d'un complexe industriel.

En la matière, le secteur minier est d'ailleurs très actif. Différentes associations tentent actuellement de se rapprocher afin de travailler en synergie. Ils souhaitent ainsi pouvoir mener plus d'actions afin d'assurer une meilleure sauvegarde des témoignages immobiliers et matériels de cette activité séculaire et en inscrire plus fermement et durablement les traces dans la mémoire régionale, tout en contribuant à maintenir vivant les liens qui unissent ce groupe socioprofessionnel.

Le second type d'association est dû à l'initiative de passionnés d'histoire industrielle. Une structure est présente en Basse-Normandie, l'association Histoire et Patrimoine industriels (HPI). Cette association est composée pour la plupart de chercheurs, d'historiens et de conservateurs de musées. Fondée en 1980, à l'initiative de la DRAC, en partenariat avec l'université de Caen, le Musée de Normandie et des associations de sauvegarde du patrimoine, HPI s'est donnée pour but de favoriser la connaissance, l'étude, la conservation et la mise en valeur du patrimoine industriel bas-normand.

Ces deux genres associatifs ne s'opposent pas nécessairement. Ils sont complémentaires et perméables entre eux. L'histoire de leur création est différente mais les motifs de leur existence se rejoignent. Les premières à l'initiative d'anciens salariés détiennent la mémoire des lieux et souhaitent préserver le patrimoine inhérent à cette histoire, à leur mémoire. Ces anciens ouvriers regroupés en association désirent sauvegarder un patrimoine sous toutes ses formes : des bâtiments, des entretiens, des objets, des photos, tout

ce qui fonde leur identité. Ces associations mémorielles deviennent patrimoniales. Alors que pour la seconde, HPI, on peut dire que son itinéraire va, en ce qui la concerne, du patrimoine à la mémoire. En effet, bien souvent c'est à partir des traces matérielles comme le patrimoine bâti que les chercheurs tentent de remonter jusqu'à l'histoire des personnes qui ont travaillé dans le lieu.

Par conséquent, ces associations évoluent entre mémoire et histoire dans des démarches qui se croisent et parfois se rejoignent. D'ailleurs, certains membres de l'association HPI viennent au départ des différentes associations de sauvegarde du patrimoine industriel, comme celles des sites miniers, de la forge d'Aube ou du moulin de la Sée, pour n'en citer que quelques unes d'entre elles. Ces personnes sont devenues des personnes-ressources, chacune dans le domaine qui lui est propre.

4) Réalisation des enquêtes de terrain

Pour les lieux ressources, qui représente la majeure partie des fiches, la réalisation de l'enquête est assez complexe car, comme cela avait déjà été le cas pour le patrimoine maritime, la plupart des structures enquêtées ne possède pas d'outil de gestion de leur patrimoine. En outre, le classement de leurs fonds est généralement très partiel.

Ces structures, bien souvent à l'initiative de bénévoles, ont pâti pendant de nombreuses années, de l'absence de moyens humains. Afin de pouvoir continuer leur démarche et faire vivre leur lieu, beaucoup d'entre-elles cherchent à s'engager dans la voie d'une professionnalisation de leurs activités : embauche ou formation de personnel, achat de matériel informatique, réflexion sur la conservation et démarche de conservation préventive...

Dans ce contexte, l'étude est nécessairement longue car l'enquêteur se voit donc le plus souvent obligé de recenser entièrement lui-même les ressources de l'organisme (lieux d'exposition, réserves, bibliothèque, bureaux...) pour en connaître avec suffisamment de certitude la composition. Afin de répondre au mieux aux attentes de Portethno, des listes d'objets, d'œuvres, de documents, d'ouvrages sont consignées dans un carnet de terrain pour, dans un second temps, être analysées et mises en forme.

5) Mise en forme des données et rédaction des fiches pour transmission à « Portethno »

Comme déjà signalé, les fiches, sous forme de « tableaux Word » utilisées lors des précédentes enquêtes, ne sont plus directement opérationnelles et constituent désormais des sortes d'aide-mémoire pour l'enquêteur.

Les fiches actuelles sont directement rédigées à partir des données recueillies lors de l'enquête. Elles sont homogènes en ce qui concerne les rubriques renseignées et se présentent sous la forme accessible par le public via le site Portethno. La publication de ces fiches intervient après concertation avec le coordinateur du projet Portethno.